

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

Faculté des L& des S.H - Dhar El Mehraz Fès

Année Universitaire 2019-2020

- SOCIOLOGIE S2

Prof. Mohamed EL BADRI

Cours de Langue française -

PLAN du cours de français

I- Etude des catégories grammaticales

***Les 9 mots de la langue française :**

- Les 3 mots essentiels.
- Les 3 mots auxiliaires.
- Les 2 mots de liaison.
- Le mot isolé.

II- Comment lire et comprendre un texte en langue française ?

- 1) Importance et rôle de la ponctuation.
- 2) Les types de phrases : Rappel
- 3) Les formes de phrases : Rappel
- 4) La phrase simple et la phrase complexe.
- 5) Les mots de liaison.
- 6) Le nom et le Groupe Nominal.
- 7) Le verbe et le Groupe Verbal.

III- Etude du champ lexical des textes choisis

- Vocabulaire, Lexique et Terminologie
- Traduction et compréhension en contexte.

IV- Les Annexes : Textes d'étude et d'application

- * TEXTE 1 : L'élargissement des communautés de savoir
- * TEXTE 2 : Le dialogue

P.S. * L'objectif principal de ce cours est :

- 1) Maîtrise la phrase.
- 2) Enrichir son vocabulaire.
- 3) Utiliser un dictionnaire.

*** A noter que tous les exemples cités dans ce cours sont extraits des 2 textes d'étude et d'application mentionnés en annexe.**

I- Etude des catégories grammaticales

***Les 9 mots de la langue française :**

1) **Les 3 mots essentiels** : le nom, le verbe, l'adjectif qualificatif

*** Le nom** est un mot variable qui désigne :

Soit un être animé (personne ou animal). **Exemples** :
le fondateur, le précurseur, les héritiers (Texte 2, T2)

Soit une chose : Exemple : une chaire (Texte2, T2)

Il existe plusieurs catégories de noms :

- Les noms propres. **Exemple** : Durkheim, Bourdieu (T2)
- Les noms communs. **Exemple** : les monuments (T1)
- Les noms concrets. **Exemple** : les musées (T1)
- Les noms abstraits. **Exemple** : les sciences, l'éducation (T2)

*** Le verbe** est un mot variable qui exprime :

Soit une action : **cherche** à le protéger. (T1)

Soit un état : il **paraît** malade. Il **semble** fatigué.

- Le verbe sert de LIEN entre le sujet et les compléments
Exemple : Il **conçoit** cette socialisation. (T2)

- Le verbe peut être simple ou composé. Exemple(simple) :
Simple : On trouve désormais naturel que... (T1)
Composé : Il a fallu attendre les années 60. T2)
- Le verbe varie (change) suivant le nombre et la personne du sujet. Exemple : Chaque groupe humain se définit. (T2)
Tous les groupes humains se définissent.
- Le verbe est composé d'un radical et d'une terminaison.
Exemple : On trouv / e. (T1)
Une scène sur laquelle se jou / ent ... (T1)
- Pour étudier, analyser et bien comprendre un verbe, il faut reconnaître :
Son groupe : (il en existe trois). Exemples :
T2 : laisser, parler, inviter, dialoguer, juger (1^{er} groupe)
T1 : finir, s'enrichir, rougir (2^{ème} groupe)
T1 : découvrir, pouvoir, partir, revenir (3^{ème} groupe)
- Sa tournure : (active, passive, pronominale). Exemples :
T1 : L'idée s'est installée (pronominale)
T1 : Elle interroge les modalités de choix (active)
T2 : ... être revendiqué par toutes les sociétés/ (passive)
- Son mode : personnel : indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif.
Exemples : a vu, a donné, applique, fait (indicatif, T1, T2)
se définit, il ait publié (subjonctif, T1, T2)
serait (conditionnel, T2)
remarquons-le (impératif, T2) –

Ou impersonnel : infinitif, participe, gérondif. Exemples :

juger, reconnaître, adhérer (infinitif)
incontesté, publié (participe passé, T2)
mettant, donnant (participe présent, T1)

Son temps : (présent, passé ou futur)

présent : est, insiste, conçoit, appelle, inscrit (T2)

passé : (passé composé) : a donné, a occupé (T2);

passé : (passé composé) : a vu, s'est fondé (T1);

passé : (plus-que-parfait) : avait formulé (T2)

* L'adjectif qualificatif est un mot variable qui accompagne le nom.

- L'adjectif qualificatif est variable en genre et en nombre.

Exemples : incontesté, nombreux, morale, sociales (T2) :

naturel, humain, politiques, contemporaines (T1)

- L'adjectif qualificatif peut être :

descriptif : simple, familières, unique (T1)

de relation : patrimonial, humain, culturel (T1)

épithète : politiques, inlassable, contemporaines (T1) ;

posthumes, sociologique, communes, importante (T2)

attribut : Ce médicament est efficace.

2) Les 3 mots auxiliaires : le déterminant, le pronom, l'adverbe

*** Le déterminant est un mot variable qui permet d'introduire le nom dans la phrase en nous renseignant, par exemple, sur :**

Son genre (masculin / féminin) :

Exemples : féminin : la diversité, la lumière (T1) ;

L'éducation, la sociologie, la méthode, la socialisation (T2)

masculin : le patrimoine, le souvenir, le terme (T1) ;

le principe, le rôle (T2)

Son nombre (singulier / pluriel) :

singulier : l'écriture, (T1) ; la pensée, un prolongement (T2)

pluriel : les enjeux, des choses, les conflits, les tensions (T1) ;

les faits, les règles, les années, les structures, les héritiers (T2)

Son possesseur : son vivant, ses leçons, sa compréhension (T2) ;

Son héritage, ses usages, sa diffusion (T1)

- Il existe 10 déterminants (4 articles et 6 adjectifs) :

Les 4 articles : défini, indéfini, contracté, partitif .

- défini : le, la, les, l'

- indéfini : un, une, des

- contracté : du, des, au, aux

- partitif : du pain, du sucre...

Les 6 adjectifs : possessif, démonstratif, numéral, indéterminé, interrogatif, exclamatif.

- possessif : ma, ta leur, notre, son, mes, leurs, votre...

- **démonstratif** : ce, cette, ces, cet
- **numéral** : quatre, dix vingt, quarante, cent huit, onze...
- **indéterminé** : quelques, chaque, certains, certaines...
- **interrogatif** : quel, quelle, quelles, quels livres ?
- **exclamatif** : quel, quelles, quels, quelle fille !

* **Le pronom** est un mot variable qui sert le plus souvent à remplacer un nom ou un groupe nominal, généralement pour éviter une répétition. **Exemple** : il a donné de nombreux cours de sociologie de l'éducation à la Sorbonne. (T2)

(le pronom « il » remplace le groupe nominal « E. Durkheim »)

- Il existe plusieurs pronoms :

Pronom personnel : je, tu, il, elle, vous, lui, nous, elles, ils, me, te, eux, se ...

Pronom impersonnel : **Exemples** : il a fallu (T2)

Le pronom impersonnel « il » ne remplace aucune personne.

Pronom indéfini : le pronom « on ». **Exemple** : on trouve (T1)

Pronom démonstratif : ceux, ceux-ci, celle, celle-ci, cela...

Exemple : Celui-ci a téléphoné pour s'excuser du retard.

Pronom réfléchi : le pronom « se ». **Exemples** :
se définit, s'est installé, s'est fondé. (T1)

* **L'adverbe** est un mot invariable qui accompagne généralement le verbe.

- L'adverbe modifie le sens du verbe, avec le plus souvent valeur de complément de circonstance.

Exemples : peu à peu, désormais, bien, notamment (T2)

- L'adverbe peut aussi modifier le sens d'un adjectif ou d'un autre adverbe. **Exemples** : plus rigoureuse, plus claire, plus cohérente, bien plus, plus profondément, très vite.

- L'adverbe peut indiquer :

Le temps : aujourd'hui, demain, maintenant, bientôt...

Le lieu : ici, là-bas, ailleurs, nulle part, partout, loin...

La manière : bien, vite, profondément, simplement

La quantité : plus, moins, peu, trop, assez, si, très...

La négation : non, ne...pas, ne...plus, ne...jamais...

Le doute : peut-être, sans doute, probablement....

L'affirmation : oui, certes, vraiment, bien sûr, certainement

Les adverbes d'interrogation : quand, comment, combien...

3) **Les 2 mots de liaison** : la préposition, la conjonction

* **La préposition** est un mot invariable qui joint (relie), un nom, un pronom, un adjectif, un infinitif, ou un gérondif à un autre mot en établissant un rapport entre les deux. **Exemples** :

- L'idée **de** patrimoine s'est installée **en** Occident. (T1)
- Les conflits **de** légitimité. (T1)
- La sociologie **de** l'éducation **en** France. (T2)
- Elle s'inscrit **dans** une sociologie dite « fonctionnaliste ». (T2)

Les prépositions peuvent être des mots simples : à, de, avec, chez, sous, sur, vers, contre, avant, après, envers, outre, pour, en, depuis, par, derrière, dès, parmi, pendant...

Les prépositions peuvent être des locutions prépositives :
faute de, grâce à, afin de, à cause de, jusqu'à, d'après, loin de,
à force de, vis-à-vis...

* **La conjonction** est un mot invariable qui sert à lier :

deux mots ou **deux groupes de mots** :

- Les monuments et les souvenirs du passé. (T1)
- Sa diffusion et ses usages politiques. (T1)

deux phrases (propositions) :

- Ce médicament est cher mais il est très efficace .

On distingue :

Les conjonctions de coordination :

- et, ou, donc, mais, ni, car, or...

Les conjonctions de subordination :

- lorsque, afin que, quand, dès que, que, puisque, parce que...

4) **Le mot isolé** : l'interjection

* **L'interjection** est un mot invariable qui exprime :
la surprise, l'émotion, la colère, l'indignation...

Exemples ; Ah ! Oh ! Hélas ! Et bien !

II- Comment lire et comprendre un texte en langue française ?

1) L'importance et le rôle de la ponctuation.

* **Le point** marque la fin de la phrase. Il signale l'achèvement de l'idée. **Exemple** : Faute de quoi l'échange tournerait vite à la cacophonie.

* **Le point-virgule** détache nettement deux idées partielles. **Exemple** : admettre la nécessité de prendre et d'accorder le temps nécessaire pour construire des raisonnements ; c'est accepter que la pensée ne puisse s'énoncer sous forme d'affirmations brèves et isolées.

* **La virgule** : on emploie une virgule pour séparer des mots, des groupes de mots ou des phrases. **Exemple** : s'aider mutuellement à penser de façon plus claire, plus rigoureuse, plus cohérente.

Outre Vésale, Galilée et Harvey, d'innombrables étudiants passèrent d'une communauté savante à l'autre.

* **Les deux-points** annoncent une explication, une justification. **Exemple** : tout d'abord : il s'agit de laisser parler l'autre.

2) Les types de phrases : Rappel

* déclarative, interrogative, exclamative et impérative.

3) Les formes de phrases : Rappel

* affirmative/ négative ; active / négative.

* personnelle/ impersonnelle ; neutre / emphatique.

4) La phrase simple et la phrase complexe.

* La phrase simple comprend 1 seul verbe. Exemple : Il a donné de nombreux cours de sociologie de l'éducation. (T1)

* La phrase complexe comprend 2 verbes ou plus.

- La phrase complexe peut être juxtaposée, d'où le rôle de la ponctuation : Exemple : Ouvrons les yeux, la vie est belle.

La vie est belle : ouvrez les yeux.

- La phrase complexe peut être coordonnée, d'où le rôle de la conjonction de coordination :

Exemple : Je pense donc je suis.

La caravane passe et les chiens aboient.

- - La phrase complexe peut être coordonnée, d'où le rôle de la conjonction de subordination :

Exemple : Rachid partira quand il sera prêt.

5) Le nom et le Groupe Nominal.

* Le nom peut être simple ou composé : Exemples :

Le fondateur, des cours/une pomme de terre, un arc-en-ciel

* Le nom peut être propre ou commun : Exemples :

Bourdieu, Passeron / les sociétés, le patrimoine...

* Le nom peut être concret ou abstrait : Exemples :

Le sociologue, les professeurs / une idée, l'identité

* Le Groupe Nominal peut être constitué du :

- Déterminant + Nom : la sociologie (T1)

- Déterminant + Nom + adjectif : les structures sociales (T2)

- Déterminant + Nom + complément du nom :

L'anthropologie du patrimoine (T1)

- Déterminant + Nom + complément du nom + adjectif :

Les symboles d'une appartenance collective (T1)

6) Le verbe et le Groupe Verbal.

- Le verbe est l'élément central de la phrase.

* Le verbe peut être simple ou composé : Exemples :

insiste, fait, est / s'est installé, a donné, a vu...

* Le verbe peut exprimer une action ou un état : Exemples :

il court, ils galopent, tu écrivais / il semble, elles paraissent...

* Le verbe est composé d'un radical et d'une terminaison :
Exemples : suppos/e : se tienn/ent ; imprim/a, enseign/ait

* Le radical nous renseigne sur le sens du verbe.

* La terminaison nous renseigne sur :

- La personne : 1 / 2 / 3

- Le nombre : singulier / pluriel

- Le temps : il y en a 3 ; passé, présent et futur.

- Le mode : personnel ; indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif ; ou impersonnel ; infinitif, participe, gérondif.

* Le Groupe Verbal peut être constitué du :

- Verbe + Déterminant + Nom : a donné des cours (T2)

- Verbe + Déterminant + Nom + complément du nom :

Incarner les symboles d'une appartenance collective (T1)

- Verbe + infinitif : a vu être revendiqué (T1)
- Verbe +adverbe : s'est peu à peu installée (T1)
- Verbe +adjectif : Cette mission était impossible.

*** il existe plusieurs types de verbe :**

- Les auxiliaires : être, avoir. Ils « aident » à former les temps composés ; a vu, ont fini, est parti, avez analysé, sont venus...

- Les verbes attributifs (ou verbes d'état) : être, sembler, paraître, demeurer, rester... Ils expriment un état.
Exemples : Ahmed est malade. Cet exercice paraît difficile.

- Les verbes transitifs : se construisent avec un complément d'objet direct ou indirect (COD / COI).

Exemples : Rachid mange la pomme. Elle lit le livre.

Ce garçon parle à ses camarades.

- Les verbes intransitifs : se construisent sans complément d'objet direct (COD).

Exemples : Le chat dort. Le garçon tombe. Elles marchent.

- Ces verbes sont souvent accompagnés de compléments circonstanciels : CC de lieu, temps, manière...

Exemples : Le chat dort sur le canapé.

Ces garçons vont à la faculté.

- Le verbe pronominal : se conjugue avec un pronom réfléchi : se rencontrer, se souvenir, se mettre...

Exemples : Je me souviens de mes anciens camarades.

Ils se mettent vite au travail.

- Les verbes impersonnels : ne se conjuguent qu'à la 3^{ème} personne du singulier : falloir, s'agir, pleuvoir, neiger...

Exemples : il faut, il importe, il y a, il s'agit, il se peut...

Exemples : Je me souviens de mes anciens camarades

V- Etude du champ lexical des textes choisis

- Vocabulaire, Terminologie et concepts sociologiques
 - Traduction et compréhension en contexte.

Exercice : (A noter que tous les mots ou groupes de mots soulignés dans le texte 1 et texte 2 sont à traduire en arabe)

VI- Les Annexes : Textes d'étude et d'application

* TEXTE 1 : L'anthropologie du patrimoine

* TEXTE 2 : La sociologie de l'éducation en France

P.S. Tous les exemples cités dans ce cours sont extraits des textes d'étude et d'application cités en annexe.

Texte 1 : L'anthropologie du patrimoine

Si l'idée de patrimoine s'est peu à peu installée en Occident à partir du XVIII^e siècle, le tournant du XXI^e siècle a vu le champ patrimonial être revendiqué par toutes les sociétés. On trouve désormais naturel que chaque groupe humain se définisse par son héritage culturel et cherche à le protéger. Or si le patrimoine a bien partie liée avec l'identité culturelle, sa diversification, sa diffusion et ses usages politiques conduisent à le considérer avant tout comme une construction sociale.

L'anthropologie du patrimoine interroge les modalités de choix et de transmission des objets patrimoniaux, en mettant au jour les tensions

politiques, les hiérarchies économiques et les conflits de légitimité qu'elles produisent. À la lumière du comparatisme, l'anthropologie du patrimoine ne dévoile donc pas seulement une image du passé, mais une scène sur laquelle se jouent, dans le présent, la perpétuelle contestation des dominations et l'inlassable construction de la diversité humaine.

Le rapport que les sociétés européennes et nord-américaines ont entretenu avec les monuments et le souvenir du passé s'est fondé sur la mise en relation d'un héritage pensé comme collectif et des groupes nationaux identifiés et légitimés. Ce cadre a promu des modèles de sélection, de gestion, de sauvegarde et de transmission de ce que l'on entend aujourd'hui par patrimoine, qui se sont diffusés dans toutes les sociétés contemporaines. Musées, bibliothèques, archives, conservatoires, parcs naturels, listes de biens d'exception, appellations d'origine comptent parmi ces dispositifs d'entretien et de conservation des choses du passé.

Le terme « patrimoine » fait ainsi référence à un corpus d'objets, d'espaces et d'édifices sélectionnés afin d'incarner les symboles d'une appartenance collective présente, notamment la nation. Il tend cependant à étendre son empire bien en dehors de ses limites premières et l'anthropologie permet de saisir les enjeux que pose le patrimoine aux sociétés contemporaines.

Encyclopaedia Universalis <editonewsletter@universalis.fr>

Dimanche 15/12/2019

TEXTE 2 : La Sociologie de l'éducation en France

Émile Durkheim (1858-1917) est le précurseur incontesté de la sociologie de l'éducation. Bien qu'il n'ait pas publié sur ce sujet de son vivant, il a donné de nombreux cours de sociologie de l'éducation à la Sorbonne, où il a occupé à partir de 1906 une chaire de sciences de l'éducation. Ses leçons ont été réunies, avec d'autres textes, dans trois publications posthumes : Education et Sociologie (1922), L'Education morale (1925) et L'Evolution pédagogique en France (1938).

E. Durkheim applique à l'éducation le principe fondateur qu'il avait formulé dans *Les Règles de la méthode sociologique* (1895) : « *Les faits sociaux doivent être considérés comme des choses.* » Il insiste sur la relation étroite qui unit les structures politiques et sociales avec les pratiques éducatives en vigueur dans une société et les formes scolaires qui s'y développent. E. Durkheim met aussi en évidence la fonction de socialisation que remplit l'école dans les sociétés modernes : « *L'éducation consiste en une socialisation méthodique de la jeune génération.* » Il conçoit cette socialisation comme la transmission de

valeurs et de normes communes à tous les individus de la même société, « à quelque catégorie sociale qu'ils appartiennent ».

Après lui, il a fallu attendre les années 60 pour que les questions d'éducation réapparaissent dans les interrogations sociologiques en France. Ce sont surtout Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron qui ont fait de la sociologie de l'éducation une préoccupation importante de la sociologie contemporaine en publiant Les Héritiers (1964) et *La Reproduction* (1970).

Emile Durkheim fait de la socialisation un concept central de sa compréhension de l'institution scolaire. Ce qu'il appelle la « *socialisation méthodique de la jeune génération* » consiste selon lui à réaliser une synthèse entre « *l'être individuel (et) le système d'idées, de sentiments, d'habitudes qui expriment en nous (...) le groupe ou les groupes différents dont nous faisons partie* ». Cette conception du rôle de l'école s'inscrit dans une sociologie dite « fonctionnaliste » parce qu'elle suppose que les grandes institutions ont pour fonction d'assurer les équilibres nécessaires à la stabilité sociale.

La sociologie de l'éducation en France. Vincent Troger Juin 2005